

Les moyens de paiement

Vous souhaitez gérer hors encours une ou plusieurs commandes de façon ponctuelle ?

Vous ne disposez pas d'un encours suffisant et souhaitez donc l'augmenter ?

Vous souhaitez ponctuellement libérer votre encours en anticipant votre règlement ou en changeant de moyen de paiement ?

Nous vous proposons la mise en œuvre de l'une des solutions suivantes :

- ❖ Traite non acceptée
- ❖ Carte bleue

Traite non acceptée

Principe

Dématérialisation complète des flux financiers entre vous et Actebis.
Extrêmement simple à mettre en œuvre.

Votre avantage

- Simplification des tâches administratives,
- Pas de risque de blocage de compte pour retard de paiement,
- Aucun impact sur votre gestion de trésorerie, les traites étant présentées à l'échéance contractuelle,
- Bonification de l'encours sous certaines conditions (*).

Préconisations

- Contrat :
[Traite non acceptée](#)

() L'appréciation de l'éventuelle bonification relève de la seule décision du département crédit d'Actebis. Actebis ne serait être redevable d'une quelconque justification à l'égard du client.*

Carte Bleue

Principe

Paiement possible directement sur notre site www.actebis.fr d'une commande lors de sa passation ou des factures déjà émises.

Votre avantage

- Souplesse d'utilisation, tout se fait en ligne,
- Maîtrise de vos décaissements de trésorerie,
- Régularisation rapide d'éventuels retards de paiement.
- Libération de l'encours sans pour autant payer d'avance grâce aux délais de paiement associés à votre CB

Les délais de paiement

Vous souhaitez gérer hors encours une ou plusieurs commandes de façon ponctuelle ?

Vous souhaitez ponctuellement libérer votre encours en anticipant votre règlement ?

Vous souhaitez adapter votre délai de paiement à votre organisation administrative ?

Nous vous proposons la mise en œuvre de l'une des solutions suivantes :

- ❖ **Le paiement anticipé avec escompte**
- ❖ **L'augmentation de vos délais de paiement**

Le paiement anticipé avec escompte

Principe

Sans modification de vos conditions de paiement contractuelles chez Actebis, obtenez un gain supplémentaire en payant par anticipation une ou plusieurs de vos factures.

Votre avantage

- Adaptation des flux financiers à votre organisation,
- Amélioration de votre trésorerie à un coût modeste,
- Souplesse d'utilisation : vous gardez l'initiative du paiement,
- Libération de votre encours.

Préconisation

- A réserver en priorité aux factures significatives ou à adopter comme mode de paiement régulier pour que l'escompte soit important.
- En cas de paiement contractuel par Traite Non Acceptée, à faire impérativement dans les 8 jours de la date d'émission de la facture.

L'augmentation des délais de paiement

Principe

Dans la ligne d'encours accordé, augmentation contractuelle de vos délais de paiement contre paiement de frais financiers.

Votre avantage

- Adaptation des flux financiers à votre organisation,
- Amélioration de votre trésorerie à un coût modeste.

Préconisation

- Exclusivement réservé aux sociétés réalisant plus de 200 K€ de chiffre d'affaires annuel avec Actebis.
- Contrat : [Demande d'augmentation du délai de paiement](#)